

TITRE TROISIEME

LE DEVELOPPEMENT GLOBAL

CHAPITRE PREMIER

PRINCIPES GENERAUX D'ORGANISATION DE L'ECONOMIE NATIONALE

L'importance des mutations que connaît le pays, de même que la nécessité permanente d'adapter le fonctionnement de l'économie et d'éliminer les déséquilibres de divers ordres, commandent une action globale et coordonnée dans tous les domaines, en vue d'assurer une conduite cohérente et efficiente de l'économie.

Aussi, dans le but d'organiser les ajustements et les adaptations commandées par l'évolution effective des ressources et les nécessités du développement, est-il nécessaire d'assurer :

- la maîtrise permanente des équilibres globaux de l'économie nationale ;
- le respect des priorités arrêtées dans la mise en œuvre des objectifs ;
- le renforcement de la démarche unitaire de la conduite de la politique de développement.

Dans ce cadre, les objectifs d'amélioration permanente de l'efficacité du fonctionnement de l'appareil administratif, économique et social constituent l'axe fondamental des actions à poursuivre ou, le cas échéant, à engager.

La transformation profonde de l'organisation de ces structures doit, quant à elle, viser à réunir les conditions et les moyens qui permettent aux opérateurs, dans l'ensemble des domaines, la maîtrise effective de leurs activités.

La concrétisation de l'ensemble de ces objectifs se réalise à travers l'adaptation constante des mécanismes de planification et de cohérence économique, dans le but de promouvoir les conditions d'une gestion responsable, de garantir l'efficacité dans la mobilisation et l'utilisation des ressources et de réaliser la fluidité des échanges intersectoriels.

Ces transformations supposent, à leur tour, de nouveaux progrès dans la distribution des responsabilités aux différents niveaux de décision nationale, locale et de l'entreprise, afin qu'à chaque niveau, les capacités de production et d'organisation, puissent être constamment améliorées.

Outre le renforcement des options fondamentales telles que la planification et la décentralisation, il y a lieu aussi de poursuivre l'action en matière de politique de crédit, de fiscalité et de système des prix, aux fins de leur adaptation au développement économique à long terme et de concrétisation de la nécessité de rigueur dans l'ensemble des domaines de l'économie.

Par ailleurs, la politique de consommation sera adaptée aux possibilités actuelles et futures de l'économie, en même temps que l'évolution des revenus sera conforme aux progrès réalisés par la production nationale.

Ces mesures requièrent la nécessité d'accorder une plus grande autonomie aux entreprises, en vue de les rendre plus efficientes, tant au niveau de leur propre développement qu'au niveau de leur contribution au développement économique et social dans son ensemble, notamment à travers le respect des performances de production et de productivité et une meilleure maîtrise des règles de gestion.

Enfin, l'action doit viser à doter le pays de capacités et de moyens matériels, organisationnels, humains et financiers, permettant l'assimilation du progrès technique, sa maîtrise et son utilisation au service du développement. Cette action doit être cohérente et globale et concerner l'ensemble des secteurs d'activité.

C'est ainsi que pourra être assurée l'amélioration continue du fonctionnement de l'appareil administratif, économique et social, et réalisée une des exigences du développement économique et de l'harmonie sociale.

I — LA PLANIFICATION

Elaborer une politique de développement qui embrasse tous les aspects de la vie nationale, c'est poser la nécessité d'agir dans le cadre d'une coordination globale pour organiser le soutien mutuel entre tous les secteurs, affecter les ressources, déployer les moyens en fonction des objectifs fixés et, inversement, ajuster ces objectifs selon les capacités disponibles.

L'instrument d'une telle coordination réside dans la planification qui découle en droite ligne de l'option pour le socialisme.

1 — La planification constitue l'instrument qui permet d'organiser l'action pour réaliser les objectifs du socialisme

L'économie socialiste implique, en premier chef, l'intervention, par le biais de la planification nationale, de la direction politique qui doit orienter les actions économiques, sociales et culturelles et décider de l'utilisation de l'ensemble des moyens dont dispose la Nation dans le sens requis par l'accomplissement des objectifs du développement global et selon l'ordre des priorités correspondant aux exigences de l'édification socialiste. Parmi ces exigences, figurent naturellement l'accumulation ainsi que l'impulsion d'une croissance orientée vers la satisfaction des aspirations des masses populaires et vers le progrès de la Nation.